

L'atteinte dermatologique de la région du mamelon et de l'aréole n'est pas un motif fréquent de consultation dermatologique.

La plupart des problèmes dermatologiques rencontrés en pratique courante sont liés à une dermatose sans spécificité dans cette localisation et dont le diagnostic est facilité par l'examen de tout le tégument.

Parmi les atteintes spécifiques de cette région, **la maladie de Paget** doit être évoquée de principe devant toute dermatose unilatérale persistante.

Les autres tumeurs, le plus souvent bénignes, sont de diagnostic histologique.

La découverte d'un écoulement mamelonnaire ou d'une masse mammaire palpable doit faire recourir sans délai à une prise en charge gynécologique.